

# La déontologie et la sécurisation juridique de la prise de mandats (14 heures)

## OBJECTIFS

- Identifier les nouvelles règles du code de déontologie
- Mettre en application les mesures TRACFIN
- Sécuriser la prise de mandats
- Identifier les clauses d'un mandat

## INFORMATIONS

**Public :** Professionnels de l'immobilier

**Prérequis :** Aucun

**Durée :** 14 heures

## FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

## MOYENS

### Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

### Matériels :

- Vidéo projecteur
- Paper board

### Méthodes d'évaluation :

- Évaluation formative
- QCM

## Module 1 : Déontologie, contrôle DGCCRF et discipline des professionnels de l'immobilier

**7 Heures**

### Séquence 1 : Le respect du nouveau code de déontologie des agents immobiliers

- ▶ L'éthique professionnelle
- ▶ Le respect des obligations légales
- ▶ Lutte contre les discriminations
- ▶ L'organisation et la gestion de l'entreprise
- ▶ La compétence
- ▶ La transparence des transactions immobilières
- ▶ La confidentialité
- ▶ Prévenir les conflits d'intérêts
- ▶ La confraternité
- ▶ Le règlement des litiges
- ▶ La responsabilité et discipline des professionnels de l'immobilier
- ▶ La place du Conseil National de Transaction et de Gestion immobilière
- ▶ Le rôle disciplinaire du CNTGI

### Séquence 2 : La mise en place des mesures TRACFIN encadrant les activités des professionnels de l'immobilier et le contrôle DGCCRF

- ▶ Les mesures relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- ▶ La mise en œuvre de l'obligation de vigilance TRACFIN
- ▶ La mise en œuvre de la déclaration de soupçon TRACFIN
- ▶ Retour sur les sanctions rendues par la Commission Nationale des Sanctions dans le cadre des obligations TRACFIN
- ▶ Le respect des règles de publicité et des modalités d'affichage matériel et numérique des annonces immobilières
- ▶ Les contrôles DGCCRF relatifs aux obligations spéciales de transparence des professionnels vis-à-vis de leur clientèle

## Module 2 : Maîtriser les règles relatives à la prise de mandats

**7 Heures**

### Séquence 1 : Le formalisme du mandat

- ▶ Les mentions obligatoires
- ▶ Les mentions facultatives autorisées
- ▶ Les clauses interdites et les clauses abusives
- ▶ La preuve du contenu d'un mandat
- ▶ L'irrégularité du mandat de vente d'agent immobilier et la responsabilité délictuelle à l'égard des tiers
- ▶ Évolutions jurisprudentielles en matière de contestation des honoraires et de nullité du mandat

### Séquence 2 : Sécuriser la prise de mandats

- ▶ Les différents types de mandats
- ▶ La nullité de la vente conclue sur la base d'un mandat irrégulier
- ▶ L'obligation des parties et l'exécution du mandat
- ▶ La requalification d'un mandat de vente en contrat d'entremise
- ▶ Mandat de vente et manque délibéré de diligences du mandant
- ▶ La problématique du mandat de vente du logement familial donné par un seul conjoint
- ▶ Le sort d'un agent immobilier titulaire d'un mandat de recherche et dont le client renonce à l'acquisition

## CONTACT

Tél : 09 80 80 18 60

Email : [contact@start-learning.fr](mailto:contact@start-learning.fr)  
[www.start-learning.fr](http://www.start-learning.fr)

NDA : 32 60 03216 60

## Certification

Certifié



## Financements



## Nous suivre

